L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
No. 94, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance [illegible] ... publiée trois fois par semaine, payables d'a[vance] ... [illegible]

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles ... [illegible]

LES ANNONCES qui sortent de la ligne ordinaire des affaires ... [illegible]

LES ANNONCES de mariages et de décès ... [illegible]

LE bateau à vapeur ALTON, pour Saint Louis et Alton ... paquebot régulier ... [illegible]
C. DOANE, 60, rue Poydras.

POUR LOUISVILLE ET LES AUTRES PORTS INTERMÉDIAIRES. Le steamer LOUISVILLE, capitaine Mil[ler] ... Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à
JOHN A. MERRITT, 43 rue du Camp.

POUR LAFOURCHE, et tous les ports intermédiaires.—Le do marcheur GENL. HARRISON, capitaine Batchelder, naviguera comme paquebot régulier pendant toute la saison, entre cette place et les ports ci-dessus mentionnés ... Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
HENRY TETE, 13, rue Conti.

POUR LAFOURCHE INTÉRIEURE et tous les ports intermédiaires. Le Steamboat BOGUE HOMA, capitaine Wrentmore, naviguera comme paquebot régulier pendant toute la saison entre cette place et les ports ci-dessus mentionnés laissant la Nouvelle-Orléans tous les [illegible] à 10 heures A. M., et Donaldsonville tous les [illegible] à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
HENRY TETE, 13 rue Conti.

A VENDRE.—Un Bateau à Vapeur convenable au transport du coton, et pouvant en porter 1400 balles, il est d'une marche supérieure et est bien pourvu de tout ce ... chambres sont belles et toutes closes ... à des termes raisonnables ... S'adresser à
JOSEPH LANDIS & Co., 14, rue Poydras.

STEAMER TARQUIN A VENDRE.
Le steamer solidement construit et tirant peu d'eau, avec ses agrès et ustensiles ... est offert pour être vendu ... construit en 1837, et il fit son premier voyage au mois de novembre de ladite année ... il porte 260 tonneaux de fret, et tire 4 pieds 4 pouces. Pour les conditions s'adresser à
ADAMS, HARTWELL & Co., 36, rue Poydras.

POUR LA RIVIÈRE MISSOURI.—Le bateau à vapeur LEANDER, capt. R. Reid, sera prêt à recevoir du fret samedi prochain, et partira lundi 22 de ce mois, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage s'adresser à
CHS. DOANE, 69, rue Poydras.

BATEAU DE LA MALLE DES ÉTATS-UNIS. Pour Louisville et Cincinnati.—Le steamer INDEPENDANCE, capitaine S. Bruckle[y], quittera la Levée samedi le 20 mars à ... Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Gravier ou à
R. LAWRENCE, 20, Nouvelle Levée.

PACKET DE HUDSON & BAYOU SARAH.
Nouvel arrangement.
Chaque Mardi après midi.
Le capitaine Jesse Hart informe ses amis et le public, que le steamer PERSIAN a été acheté pour servir de packet entre les ports ci-dessus et la Nelle-Orléans et qu'il remplacera le "New-Orleans" partant les Mardis après midi, à ... Sarah tous les Vendredis. Le steamer Persian ... Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
BOGERT & HAWTHORN, 43, rue Gravier, ou à
STETSON & AVERY, 66, rue Gravier.

Paquebot de Baton Rouge.—Le bateau à vapeur bien connu, TECHE, capitaine Hooper, ayant été parfaitement réparé, fera les voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin, et de Baton Rouge tous les samedis à la même heure. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

PACKET DU DIMANCHE. POUR VICKSBURG et tous les ports intermédiaires.—Le steamer SULTANA, capt. A. W. Tufts, a commencé ses voyages réguliers entre Vicksburg et la Nelle-Orléans, il partira de ce port tous les dimanches matins à 10 heures, et Vicksburg, en retournant, tous les jeudis à 10 heures A. M. ... Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
HYDE & CLARKE, 23, rue Poydras.

N. B. Le Sultana sera toujours prêt à recevoir du fret chaque vendredi matin à 10 heures.

BATEAU DE LA MALLE DES ÉTATS-UNIS.—Le steamer ROB. FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine J. Kinney, partira de cette ville, chaque mardi et samedi à 10 heures A. M., et de Bayou Sarah, les lundi et mercredi, à 8 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme packet régulier ... Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
A. H. VERRET, 6, Nlle. Levée.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK.—La goëlette ERIE, capt. Webb, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR NEW-YORK.—La goëlette neuve, VESPER, capt. Howes, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR NEW-YORK.—La fine goëlette neuve EMELINE, capt. Babcock, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR NEW-YORK.—Le trois mâts JACOB PERKINS ... NELL, capitaine ..., peut prendre 100 boucauts de tabac. Pour en fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR NEW-YORK.—Ligne d'Orléans. Le paquebot OCONEE, capitaine Jackson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord en face du marché ou à
STETSON & AVERY, 66 Gravier.

POUR NEW-YORK.—Le brick GRECIAN, capt. Long, partira ... Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR PHILADELPHIE.—La goëlette de première classe, YOSTA, capitaine Hopkins, ayant les trois quarts de son chargement engagés, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR BALTIMORE.—La barque paquebot MARY, capt. Myrick, partira le 25 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

LIGNE DE PAQUEBOTS DE LA NLLE. ORLÉANS ET DE BOSTON.
POUR BOSTON.—Le paquebot BASHAW, capt. Howes, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la presse d'Orléans ou à
J. A. MERRITT, 53, rue du Camp.

POUR BOSTON.—Ligne de paquebots de la Nlle Orléans et de Boston.—Le paquebot TENNESSEE, capitaine Eastman, ayant son chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant une chambre séparée pour les dames, s'adresser à bord en face de la rue aux Quilles ou à
JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

POUR BOSTON.
Le paquebot CHARLES CARROLL, capitaine Elliot, est prêt à recevoir du fret pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

POUR BOSTON.
La bonne goëlette SARAH, capt. J. Proctor, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret de 300 barils, s'adresser au capitaine à bord en face de la rue Jefferson, ou à
JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

POUR BALTIMORE.
La goëlette EXTIO, capt. Remlett, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
ALEXANDER & DOUGLASS, 15, rue du Canal.

POUR APALACHICOLA.—La goëlette J. W. SMITH, capt. Smith, a besoin de 300 barils et partira pour le port ci-dessus. S'adresser à bord, en face des Latanes du triangle ou à
WOOD & SIMMONS, 90, rue des Magasins.

POUR LA MOBILE.—Par le nouveau bassin.—La goëlette ELIZABETH ANN, capt. Myers, a une partie de sa cargaison engagée. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

RIZ.—50 tierçons riz de la Caroline venant d'arriver de Charleston, à vendre par
F. DE LIZARDI & Co., 54, Bienville.

FUMIGATEUR PECTORAL
DE J. ESPICE, PHARMACIEN,
Membre du conseil central de salubrité de la Gironde.

LES effets salutaires du fumigateur dans les maladies des voies respiratoires, sous quelque forme qu'elles se présentent, sont constatés par plusieurs années d'expérience ... c'est le seul médicament vraiment efficace ... [illegible] ... la phthisie pulmonaire.
Le FUMIGATEUR PECTORAL a la forme de cigare ... [illegible]
Entrepositaire seul autorisé J. METGE, rue Royale No. ...

CAFÉ de la Havane—131 sacs en débarquement du brick Empresario, et 700 sacs en magasin et à vendre en lots convenables aux acheteurs, par
ABRAHAM TRIER, 34, Gravier.

ANTILLES, MEXIQUE, &c.

PAQUEBOT RÉGULIER POUR LA HAVANE.
Le brick CUBA, capt. Latham, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée partira positivement samedi le 20 courant. Pour balance du fret ou passage, pouvant accommoder 21 passagers de chambre, s'adresser au capitaine à bord ou à l'extrémité des marchés viandes ou à
J. ROBERT & Co., 3, rue des Magasins.

POUR LA VERA CRUZ.—La belle goëlette WATER WITCH, Capt. J. Arnoux, ayant une partie de son fret arrêté partira sous peu de jours. Pour le reste du fret ou passage s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & CO., No. 36 Vieille Levée.

POUR LA HAVANE.—Le brick APALACHICOLA, Capt. L. Cormeer, partira sous peu. Pour fret et passage s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & CO., No. 36 Vieille Levée.

POUR TABASCO.—La goëlette bien connue HENRY CLAY, capitaine Patterson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la place d'Armes, ou à
W. F. VIGERS, 50, rue de la Commune.

POUR LA HAVANE.—La goëlette ADA, doublée et chevillée en cuivre, et ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. ROBERT & Co. 3 Magasins.

POUR LA HAVANE.—La goëlette fine voilière VIRGINIA ANTOINETTE, Capt. ..., partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine ou à
R. GRONING & Co.

Par le fleuve.
POUR MATAMOROS.—La goëlette EMBLEM, capt. P. Kenney, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage s'adresser à John Bellow, No. 166, rue de la Vieille Levée, ou au capt à bord.

POUR MATAMOROS.
La goëlette MEXICO, capt. Stoks, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue St. Pierre ou à
D. GOLDSMITH, 47 Vieille Levée.

POUR LA HAVANE.—Le brick fin voilier ENERGY, capitaine Sellew, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Jefferson, ou à
ALEXANDER & DOUGLAS, 15, rue du Canal.

A VENDRE OU A FRÉTER.

NAVIRE EN DEMANDE. Pouvant porter 600 boucauts de tabac, pour Londres. S'adresser à
SCHMIDT & Co., 26, rue Bienville.

ON DEMANDE à acheter un brick ou une goëlette d'environ 100 tonneaux. S'adresser au No. 70, rue du Camp.

A FRÉTER. La goëlette de première classe PALMYRA, capt. Bartlet, pouvant porter 800 barils. Pour les conditions s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

A VENDRE.—La goëlette, fine voilière CALLAO de 100 tonneaux, dernièrement réparée, tirant peu d'eau et ayant une belle chambre. On la vendra à bas prix si l'on s'adresse immédiatement à
F. DE LIZARDI & Co., 54, Bienville.

A FRÉTER.—La goëlette AUGUSTA, du port de 1000 barils, qui sera prête à prendre une cargaison dans un ou deux jours. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, au Picayune tier, ou à
JOSEPH LANDIS & Co, 14, rue Poydras.

A FRÉTER.
Le brick fin voilier ZAINE, capt. Robbins, de Baltimore, agé seulement de 8 mois et portant 1300 barils. Pour les conditions s'adresser à bord ou à
ALEXANDER & DOUGLASS, 15, rue du Canal.

A VENDRE ou à Fréter—Le brick A. L. BELIA, capt. Parker, du port de 1500 barils ou de 200 bts. maintenant à recevoir du fret. Pour les conditions s'adresser à
G BEDFORD & BECK, 24, Douane.

A VENDRE—La goëlette CORA, agée de 4 mois, tirant environ 7 pieds d'eau lorsqu'elle est chargée, et portant 4 ou 500 barils. Pour les conditions s'adresser à
G BEDFORD & BECK, 24, Douane.

A LOUER.—Une maison à deux étages, située rue Moreau, entre Port et St. Ferdinand; une do. rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon; une do. rue d'Espagne, entre Moreau et Casacalvo; plusieurs do. dans le faubourg Tremé, 1re. municipalité. Toutes ces propriétés sont en briques et nouvellement bâties. Pour les conditions qui seront très avantageuses, s'adresser rue de Chartres, No. 123.
CORDEVIOLLE & LACROIX.

A LOUER—Plusieurs appartements, rue Condé entre St. Philippe et Ursulines, No. 97.

A LOUER.
Une maison de résidence à trois étages, située rue Condé, No. 161, entre Hôpital et Quartier. S'adresser sur les lieux ou à F. de LIZARDI & Co.

MAGASINS, MAISONS ET OFFICES A LOUER.
Un vaste office récemment occupé par MM. Bennett, Friday & Co. à l'encoignure des rues du Canal et Carondelet, à un prix modéré. Possession en sera donnée immédiatement.
Une maison à deux étages située rue du Canal, No. 120. Possession peut en être donnée immédiatement.
Un vaste magasin faisant face au chemin Pontchartrain.
Une grande maison avec un grand jardin.
La maison et le jardin sont entourés d'une rangée d'orangers, et forment l'îlet entier compris entre les rues Colliseum, Prytanee, Euterpe et Uranie, et sont connus sous le nom du Creek. On les louera à bas prix. S'adresser à
F. DE LIZARDI & Co., 54, rue Bienville.

ACADÉMIE DE CARROLLTON.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux pères de familles de la Nouvelle Orléans et de Jefferson ainsi que des paroisses environnantes, que la susdite institution s'ouvrira le deux novembre prochain, sous leur direction, pour la réception des garçons, soit comme pensionnaires ou externes.
Ils s'engagent à porter l'attention la plus zélée à leur amélioration morale et intellectuelle.
Les avantages de Carrollton sont bien connus, sous le rapport de la localité. La maison spacieuse appartenant à Mr. Kohn, le jardin et ses dépendances, tout l'établissement enfin est admirablement adapté pour l'objet qu'il se propose.
Comme l'institution doit être strictement préparatoire l'âge des élèves sera limité à douze ans. Les parents appréciaront sans doute les avantages de cet arrangement.
Les préparatifs nécessaires seront faits au plus tôt, pour la réception de jeunes demoiselles comme pensionnaires et externes. La même restriction au sujet de l'âge, s'appliquera aux deux départements.
L'année Académique se divisera en deux sessions; celle d'hiver commençant le 1 janvier et finissant le 30 juin; celle d'été, commençant le 16 juillet et finissant le 20 décembre.

CONDITIONS—Externes.
Pour l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin, (y inclus l'Écriture, l'Arithmétique et la Géographie,) chacun — $8 par mois
Pour deux des Langues mentionnées, — $10
Pensionnaires par an, — $300
Payables d'avance et par semestre.

RÉFÉRENCES:
A la Nouvelle-Orléans,
Messrs. Félix Garcia, | Chs. Derbigny,
S. Hérout, | Josh. Kohn,
Isaac T. Preston, | Warren Stone.
A la Paroisse Jefferson.
Messrs. F. Dugué, | Minor Kenner,
Théophile Fortier.
J. NICOL,
A. BARRAUD.

DISSOLUTION.—La société qui existait ci-devant en cette ville, sous la raison de JACOB SORIA & Co. a été dissoute le 14 octobre dernier, par consentement mutuel. Jacob Soria est seul chargé du règlement des anciennes affaires, et est autorisé de se servir du nom de la maison pour la liquidation seulement.
Natchez, 1er février 1841.
JACOB SORIA.
ISAAC SORIA.

AVIS.—Le soussigné informe respectueusement le public qu'il continuera les affaires d'encan et de commission, à l'ancien établissement encoignure des rues Maine et Pearl, et espère par l'attention qu'il portera à ses affaires, mériter la continuation de la confiance qu'on lui a déjà témoignée.
Dans tous les cas il garantit ce qui lui adressent les consignataires.
JACOB SORIA.
Références:
MM. Wiggins & Davenport. | Nlle.-Orléans
S. K. Robins. |
Chas. A. Lacoste. | Natchez.
Wm K. Henry. |
Natchez, 1er février 1841.

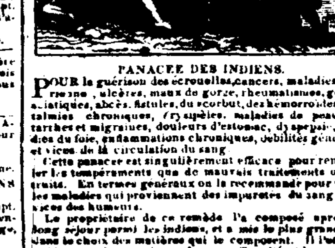

PANACÉE DES INDIENS.
POUR la guérison des écrouelles, cancers, maladies vénériennes, ulcères, maux de gorge, rhumatismes, gouttes sciatiques, abcès, fistules, du scorbut, des hémorroïdes, ophtalmies chroniques, érysipèles, maladies de peau; du catarrhe, migraine, douleurs d'estomac, dyspepsie, maladies du foie, inflammations chroniques, débilités générales, et vices de la circulation du sang.
Cette panacée est singulièrement efficace pour renouveler les tempéraments que de mauvais traitements ont détruits. En termes généraux on la recommande pour toutes les maladies qui proviennent des impuretés du sang ou les vices des humeurs.
Le propriétaire de ce remède l'a composé après un long séjour parmi les indiens, et a mis le plus grand soin dans le choix des matières qui le composent. Il l'offre au public avec la conscience de son efficacité et la certitude de pouvoir guérir les diverses maladies chroniques auxquelles on peut l'appliquer.
Ce remède n'est pas un de ceux qui peuvent être bons ou mauvais, ainsi que le plus grand nombre de ceux dont on se sert en médecine; sa plus grande qualité est de pouvoir guérir le malade à toute extrémité là où tout autre remède a manqué.
La panacée a été trouvée très utile dans un grand nombre de maladies, qu'il est difficile de spécifier. On s'en est servi très souvent avec succès pour purifier le sang à l'approche du printemps. Les malades d'une constitution faible s'en sont toujours trouvés bien, et toutes les fois qu'un malade sera mis à un régime sévère, il trouvera que la panacée prise à la dose ordinaire produira sur lui un effet aussi prompt que salutaire.
Le certificat suivant pris au hasard parmi des milliers que l'on pourrait produire démontrera quels sont les effets de la panacée indienne et prouvera sa supériorité incontestable sur les remèdes de même nature.
Cas d'ulcères au gosier et au nez.
Charleston, 20 janvier 1833.
Je certifie avoir été sujet pendant plusieurs années à une maladie scrofuleuse pour laquelle j'ai été traité par plusieurs médecins éminents, à Philadelphie et à Charleston, sans aucun succès; quelques bouteilles de la panacée de Swaim que je pris aussi ne produisirent aucun effet. Pendant l'hiver dernier, ces humeurs se changèrent en ulcères qui se portèrent à la gorge, et le mal fit en peu de temps de tels progrès que je pouvais à peine prendre assez d'aliments pour vivre. J'avais été atteint d'un ulcère qui menaçait de ... Ma guérison marcha si rapidement que ... [illegible]
Signé ANDREW COZIER, King street.
Vendu en gros et en détail à New York, par A. B. et D. Sands, droguistes nos. 79 et 100 rue Fulton, et à la Nouvelle Orléans chez Sickles & Co. 40 rue du Canal.

A. R. McNAIR ayant reçu sa commission d'encanteur, s'est associé avec MM. L. V. Hubbard et H. P. Merrifield sous la raison de McNair & Co. pour la vente de propriétés foncières, d'esclaves et de toutes autres sortes de propriétés. Ils ont pris leur magasin No. 21, rue de la Commune, No. 21; et ils sollicitent respectueusement le patronage du public.
A. R. McNAIR.
L. V. HUBBARD.
H. P. MERRIFIELD.

A VENDRE à bas prix pour clore une consignation:—
30 caisses absynthe Suisse;
do vin blanc haut Sauterne;
barils vinaigre blanc;
barriques vin rouge;
milliers bouchons à dame-jeannes;
barils vin de Sauterne;
caisses prunes à l'eau de vie;
do. chemises blanches et en couleurs;
dames-jeannes de très vieux madère;
caisses papier à lettres;
caisses porcelaine;
chapeaux de soie cadet.
Aussi—500 caisses de vin rouge qualité supérieure, et à divers prix; Ornano de Larose rouge en vente, Lafitte, Chateau Margaux, Haut Brion;
caisses olives à paquets de dames;
do cognac à l'huile.
D. DUFOUR, 90, rue du Camp.

AVIS LÉGAUX.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans. No. 13,679. Louise Bringier épouse de Martin Gordon Jr. contre Martin Gordon Jr., son mari. Je certifie que le 2 mars 1841, jugement a été entré en cette Cour dans le procès de Louise Bringier épouse de Martin Gordon Jr., contre Martin Gordon Jr., son mari, dans les paroles et de la manière suivantes:—
Ce procès a été soumis aujourd'hui à la Cour; et après avoir entendu les plaidoiries et les témoignages, la Cour considérant lo. Qu'il est prouvé que le défendeur a reçu pour le compte de sa femme, la demanderesse, une somme de douze mille piastres dont il a pris charge.
2o. Que les affaires du défendeur sont dans un embarras tel qu'il a fait une cessi n de ses biens à ses créanciers; il est ordonné, adjugé et décrété que jugement soit entré en faveur de la demanderesse contre le défendeur: que lesdites parties soient séparées de biens, que la demanderesse recouvre du défendeur son mari, la somme de douze mille piastres et que le défendeur paie les frais.
Nouvelle-Orléans, 6 mars 1841.
Signé CHARLES MAURIAN, juge.
[L. S.] En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour dans la ville de la Nouvelle-Orléans le 10 mars, de l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante et un et la soixante-cinquième année de l'Indépendance des États-Unis.
Signé LOUIS R. COURTIN, Député Greffier.
19 mars—19,22,27

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLÉANS.

Arrangemens pour les jours de la semaine, à partir du 8 mars 1841.

De Carrollton.			De la Nlle. Orléans.		
Char à cheval à	4 h.	A. M.	Char à cheval à	4 h.	A. M.
Locomotive,	6	"	Locomotive,	7	"
"	8	"	"	9	"
"	10	M.	"	11	"
"	12	"	"	1	P. M.
"	2	P. M.	"	3½	"
"	4	"	"	5	"
"	6½	"	"	7½	"
Char à cheval	8	"	Char à cheval	9	"

Pour la convenance des habitans de Carrollton, pendant la saison où les théâtres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrollton à 10 heures P. M. et de la Nelle.-Orléans à 11½ heures P. M.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.
Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M., alors une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 8 heures du soir et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.
Pour l'agrément des personnes qui vont par le char de 8 heures et qui ne désirent pas rester à Carrollton jusqu'à 9 heures, un char partira à 8½ heures et elles auront ainsi une heure pour visiter peut-être le plus beau jardin des É.-Unis.
Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

CHARS DES RUES JACKSON ET DE LA COURSE
Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures A. M. à 7½ heures ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 6½ heures du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 6½ heures, n'en partira qu'à 9.
Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des dames.
Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orléans et Carrollton, 30 Oct. 1840.
JOHN HAMPSON, Ingénieur en chef.

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES DU GOLFE DU MEXIQUE.
Arrangement pour l'hiver:

A PARTIR de Dimanche, 1er Novembre, la locomotive partira tous les jours du dépôt, à la rue des Bons-Enfans, pour aller à l'habitation Ducros, ou plus loin, selon les progrès du chemin aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.		Retour	
A 7 heures	A. M.	A 9 heures	A. M.
4 "	P. M.	6 "	P. M.

LES DIMANCHES.

Départ.		Retour.	
A 7 heures	A. M.	A 9 heures	A. M.
12 "	M.	1 "	P. M.
4 "	P. M.	6 "	P. M.

Nouvelle-Orléans, ce 22 Octobre 1840.
Par ordre de la Direction.
J. W. SMITH, chef-ingénieur

FAUTEUIL PATENTÉ.
IL a été reconnu par tous ceux qui ont fait usage du lit ou fauteuil patenté de Hays qui vient d'être nouvellement perfectionné, que le meuble surpasse tout ce qui a été fait en ce genre, en comfortable et en élégance.
Outre la berceuse commune dont ce meuble est en partie composé, on a ajouté, un berceau et des roulettes pour pouvoir être transporté plus facilement d'un appartement à un autre; il sert également de lit ou de berceau; on peut l'axer de manière à faciliter la position qui peut être la plus agréable à celui qui l'emploie, ce qui rend ce meuble de l'usage le plus commode pour les personnes impotentes ou malades.
Pour plus d'informations, s'adresser rue Royale No. 40, où ce meuble est à vendre à prix modéré.
H. BEACH & Co.

PENSIONNAT DE GREEN BROOK.
PLAINFIELD.—NEW-JERSEY.

A Deux lieues et demie de la ville de New-York par le chemin de fer.
EZRA FAIRCHILD PRINCIPAL.
Références:—MM. J. F. Freeman, Henry R. Lee, et William Squier, Nouvelle Orléans, M. W. Bayley, de Covington. Lue. L'honorable Théodore Feeling Haysen de New-York.
Les soussignés renouvellent avec plaisir la recommandation qu'ils ont donnée il y a quelques années à M Fairchild, maintenant principal de l'école Green Brook à Plainfield N. Jersey, et précédemment principal de l'école de Milltop à Mendham. Un nombre considérable des élèves de M. Fairchild l'ont suivi dans cette institution, et cette circonstance seule a fait accorder beaucoup de confiance en l'instruction et la discipline de l'établissement.
JAMES CARNAHAM, Président.
JOHN MACLEAN, vice-président et professeur de Grec.
ALBERT B. DOD, professeur de mathématiques.
Collège de New-Jersey, Princeton, 3 février 1840.

MOUSSELINES SUISSES.—Le soussigné a reçu par les derniers arrivages et offre à vendre, à des termes accommodans par colis, 4/4 et 6/4 mousselines; 4/4 et 6/4 jaconas blancs en pièces, mousselines rayées en couleurs 4/4 et 6/4 nouveau genre; jaconats imprimés, cravates en jaconats imprimés, mousselines brodées pour rideaux; mousselines brodées à la Jacquard; mousselines brochées à fleurs; mouchoirs, en couleur et blancs; et aussi un bel assortiment de mousselines brodées en couleurs.
BOURRY D'IVERNOIS, No. 30, rue de Chartres au 1er.

MARCHANDISES NOUVELLES EN DÉBARQUEMENT DU YAZOO.
UN assortiment de marchandises nouvelles consistant en peignes de tout genre; do. en ivoire; do. de poche, do. en fer pour dames pour tenir les cheveux aplatis sur le côté; boutons de tous genres, en os, épingles et aiguilles; brosses, cartes à jouer, couteaux, ciseaux, crayons, bretelles à habits, et autres, savons et parfumeries assorties, le tout à vendre par lots au gré des acheteurs, par
POLLARD & GREEN, 30, rue du Canal.

VOR. ROUMAGE, offre à vendre d'importations directes:
40 demi pipes eau de vie 4me. preuve, de la marque Castillon Jn.
20 demi-pipes eau de vie 1ère preuve très vieille de la marque Castillon Jne.
15 quarts pipes eau de vie 1ère. preuve, très vieille de la marque Castillon Jne.
60 barils, excellent vieux Cognac Champagne, Lecocq.
250 barriques vin rouge divers crus et qualités.
40 do vieux vin blanc, Barsac et Sauterne.
400 caisses vin rouge, bouteilles à cachets, cajoulés et étiquetées.
450 paniers anisette surfine.
25 boucauts et balles ligues assorties de grosseurs.
25 paniers Champagne, 12 et 24 1-2 bouteilles, 1ère. qualité.
20 caisses liqueur de noyau, qualité supérieure.
paniers vieux vin blanc de Chablis.
caisses vin blanc de 24 1-2 bouteilles Haut Sauterne.
caisses fruits à l'eau de vie.
caisses pruneaux, gros choix, par 12 jarres en verre.
caisses sardines à l'huile.
do de 24 bouteilles fruits conservés au naturel.
milliers cigares de la Havane, à très bon compte.
Pour clore une facture.

A VENDRE par les soussignés:
302 barillets graisse en feuilles, supérieure,
120 barils whiskey commun,
do do rectifié,
10000 sacs de pitre de 3 boisseaux chaque,
500 caisses de pipes,
20 barils eau-de-vie américaine,
3 pipes genièvre,
4 1/4 do eau-de-vie,
10 barils vieux whiskey de Monongahela,
250 do porc mess,
220 do do prime,
2000 gal ons huile d'hiver pressée.
LAUVE BROTHERS.

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINÉE ET DE GRANIT.
Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne.
LE soussigné sculpte et travaille le marbre et le granit dans les genres les plus nouveaux et les plus finis, et fait les tombes, les tablettes avec inscriptions en lettres taillées; les tombes et autres ouvrages en pierres, en ciment et en plâtre, &c. Les ordres pour des travaux de ce genre seront promptement exécutés, à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter le patronage du public.
C. L. SEIXAS.

JAMBON—Pièces rondes, plats-côtés et épaules, actuellement en déchargement et à vendre par
CHS. BYRNE, 190, rue Tchoupitoulas.

A LOUER—L'Hôtel du lac Pontchartrain, à l'extrémité du nouveau chemin de coquilles, pour 12 mois. On pourra connaître les conditions en s'adressant à la banque du Canal avant le 12 courant.

PIANOS.—P. ALLENET accorde les pianos et les répare: une longue habitude lui a fait connaître tous les genres de mécanisme qui ont été mis en usage dans cet instrument, et le met à même de régler et de réparer toutes sortes de claviers endommagés par l'usage, et les variations de l'atmosphère. S'adresser à la librairie Fremaux rue de Chartres, No. 147.

CAFÉ de la Havane—100 sacs en débarquement de la goëlette Pilot, à vendre par
ABRAHAM TRIER, 34, rue Gravier

TABAC à chiquer de Richmond, des meilleures fabriques en magasin et à vendre par
J. ALBERT, 26, rue St. Louis.

AMANDES—40 caisses en magasin et à vendre par
J. ROBERT & Co, 3, rue des Magasins.

TOILE d'emballage—500 pièces du Kentucky à vendre par
STETSON & AVERY, 66, rue Gravier

RIZ—50 barriques en magasin et à vendre par
STETSON & AVERY, 66, rue Gravier

GRAISSE—1500 barillets à vendre par
STETSON & AVERY, 66, rue Gravier

POIVRE—150 sacs poivre noir de Sumatra à vendre par
STETSON & AVERY, 66, rue Gravier

CIGARES de la Havane—Canones, Regalias, Trabucos impériales et autres en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

LE volume de trois cents sous peut être pris en magasin au No. 70, rue du Camp, au rez de chaussée, à bas prix.

A VENDRE par les soussignés:
25 demi pipes eau de vie cognac 4ème pr. "Dupuy".
25 quarts do do do
40 demi pipes do do "Dussuit".
50 barriques vin rouge médoc
30 barils vin blanc de Ste Croix Dumont,
300 caisses vin rouge et blanc de divers crus,
10 sacs café Java (old government).
BOUTIN, GALLY & Co., 79, rue Toulouse.

ENTREPOT de Marbre italien, No. 2, rue Royale, mai à Masson.—Le soussigné appelle l'attention du public de la Nelle. Orléans et particulièrement celle des architectes, sur son entrepôt de beaux marbres d'Italie pour cheminées, grilles de Russie, ornements en albâtre, tables rondes en marbre, et autres différens articles d'Italie, qu'il vend à des prix très modérés. Le soussigné recevra pareillement toute espèce d'ordres pour toutes marchandises importées de New York ou d'Italie et plus particulièrement ceux pour ouvrages de cheminées de marbre, statues, &c.
N. B.—Il répare aussi les ornements en albâtre, à son établissement.
Les conditions, d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de crédit.
J. FILIPPINI.

LES soussignés ont en main et offrent en vente par quantités à la convenance des acheteurs, les articles suivans:
2000 sacs café Rio, en vert débarquement du Vistula,
do do débarquant du Mimble,
do do Laguyra, en vert,
do do Havane
F. DE LIZARDI & Co., 54, Bienville.

TOILE et cordes d'emballage—100 pièces toile d'emballage du Kentucky, 100 rouleaux cordes du Kentucky, 400 pièces toile épaisse de Dundee, en lots à vendre par
F. DE LIZARDI & co., 54, Bienville.

FERBLANTERIE &c.—100 caisses ferblanc, de Pontypool, ... [illegible] ... vin de sherry, importé en 1830, ... allemandes, ...
F. DE LIZARDI & Co., 54, Bienville.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de la succession de John Dwyer.
IL sera vendu samedi, le 10 avril prochain, à midi, à la Bourse de l'Arcade, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, État de la Louisiane, portant la date du 27 février 1841, et sous la direction de Richard Swain, administrateur de la succession de John Dwyer.
Les propriétés ci-dessous décrites appartenant à la succession du dit Dwyer:
1o. Un îlet de terre de valeur, situé dans la seconde municipalité, avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Girod, Lafayette et Foucher, faisant face à trois rues, et mesurant 90 pieds un pouce 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 20 pieds 6 pouces de face à la rue Foucher, sur une profondeur de 120 pieds 7 pouces 4 lignes et face à la rue Lafayette, et 120 pieds 4 pouces 3 lignes sur la ligne d'en haut.
Conditions—$6000 payables le 1er. avril 1842 avec dix pour cent d'intérêt, payable annuellement. La balance moitié comptant et l'autre moitié à 6 mois de crédit.
2o. Neuf lots de terre de valeur, situés au faubourg Livaudais, dans l'îlet No. 107, borné par les rues Nayades, Prytanée, Première et Seconde, désignés par les numéros de 1 à 9, inclusivement.
Le lot No. 1 mesure 27 pieds 10 pouces, 4 lignes de face à la rue Nayades sur une profondeur de 125 pieds et face à la rue Première.
Les lots Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, contigus, ont chacun 27 pieds 9 pouces de face à la rue Nayades sur une profondeur de 125 pieds.
Le lot No. 9, mesure 27 pieds 10 pouces, 4 lignes de face à la rue Nayades sur une profondeur de 125 pieds et face à la rue Seconde.
3o. Un îlet de terre situé au faubourg Livaudais, compris entre les rues Apollon, Bacchus, Troisième et Quatrième, désigné par le No. 111, et contenant vingt-deux lots numérotés de 1 à 22 inclusivement.
Les lots de No. 1 à 9 ont chacun 27 pieds 9 pouces 2 2/3 lignes de face à la rue Apollon, sur une profondeur de 130 pieds.
Les lots Nos. 10 et 11 ont chacun 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 125 pieds.
Les lots Nos. 12 à 20 ont chacun 27 pieds 9 pouces 2 2/3 lignes de face à la rue Bacchus sur une profondeur de 120 pieds.
Les lots Nos 21 et 22 ont chacun 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur une profondeur de ——
4o. Un lot de terre situé à la ville de Carrollton, désigné par le No. 2 et contenant 26 lots désignés par les numéros de 1 à 26 inclusivement; ledit îlet est borné par les rues Adams, Pritchard, Troisième et Canal Avenue.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit.
5o. Aussi:—La propriété suivante dont la moitié indivise appartient à la succession de John Dwyer et l'autre moitié à Richard Swain qui consent à la vente de sa moitié;
Quatre lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, situés dans la seconde municipalité, dans l'îlet borné par les rues St. Jean Baptiste, des Religieuses, Richard et Orange, désignés par les numéros 1, 2, 3 et 4, et mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St. Jean Baptiste, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.
Les bâtisses sont sur les lots Nos. 1 et 2 et consistent en une maison de résidence en bois et cuisine sur chacun de ces deux lots. Ces propriétés offrent, tant à cause de leur proximité du fleuve, et des améliorations rapides qui se font dans leur voisinage, que des affaires de navires qui se sont déjà étendues jusqu'à cette partie de la ville, des placemens les plus avantageux.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit.
Pour la partie du paiement des propriétés ci-dessus qui doit être faite à terme, l'acheteur devra fournir des billets endossés à la satisfaction de l'administrateur, et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
5 mars—at, 4, 15, 22 31 m et 10 av.

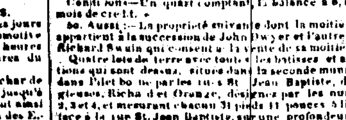

COURSES DU JOCKEY CLUB DE LA MÉTAIRIE.
Les réunions du printemps de l'année 1841, commenceront, suivant l'usage, le quatrième mercredi, 24 de mars.
Le nombre extraordinaire de chevaux qui doivent entrer dans l'arène promet de rendre ces courses des plus brillantes.
RICHARD ADAMS,
JAMES S. GARRISON, } Propriétaires.

Courses du Jockey Club de la Nouvelle Orléans.
COURSES DE LA LOUISIANE.
Les Courses de printemps commenceront mercredi, le 17 mars, et continueront cinq jours.
Premier Jour:
The Great Sweepstake—Course de 4 milles—Entrée, $1000; dédit $500. Six souscripteurs, et la liste est close.
Haywood, de 4 ans, par Eclipse, appartenant à Thos. J. Wells;
Esperykes, de 2 ans, importé par Belshazzar, appartenant au col. Thomas Watson,
Sarah Bladen, de 6 ans, par Leviathan, appartenant au col. A. L. Bingaman,
Pedlar, de 3 ans, par Leviathan, appartenant à Eaton P. Daves.
West Wind, de 4 ans par Chateau Margaux, au général Thos B Scott,
Luda, de 4 ans, par Médo, à D F Kenner
Second Jour.
PREMIÈRE COURSE—Prix $500—Distance de 2 milles—Chevaux de 4 ans et au dessous, poids de 100 livres, au dessous de 4 ans, le poids approprié.
SECONDE COURSE—Poule pour les chevaux de 3 ans—Entrée: $500, dédit $200. Cinq souscripteurs, et la liste est close—Course de 2 milles—Pour les poulains, 75 livres; les pouliches, 72.
Le Poulain Leviathan, par Sir Archer, à D. F. Kenner,
Pouliche Mulatto Bell, par Conqueror, à F. Duplantier,
Pouliche ..., par Pacific ..., à Eaton P. Davis,
Pouliche Mary Walton, par Leviathan, appartenant à J. B. Pryor,
Thorn Hill, par Glencoe, au colonel Thos. Watson.
Troisième Jour.
PREMIÈRE COURSE—Prix du Jockey Club—$700—Distance de 3 milles.
SECONDE COURSE—Poule de chevaux de 3 ans, qui, jusqu'au 1er janvier 1841, n'ont jamais remporté de prix—Distance de 2 milles—Entrée $250; dédit, $100.
Poulain bay, par Eclipse, de Virginia, à John C. Beasley.
Poulain bay fonce, appartenant à J B Pryor, par Leviathan.
Poulain Fair play, par Hanslap, d'Atalanta, par imp. Chance à John C. Perry.
Poulain bay foncé, par Saxpedon, de Wanut, à W. J. Minor.
Quatrième Jour.
PREMIÈRE COURSE—Prix du Jockey Club, $1000. Distance de 4 milles.
SECONDE COURSE—Prix de $4000—Course de 2 milles—Aubrerat et Mercury, de MM. Taylor et Garland, contre Lady Plaquemine, et Little Red, de M. Michel Schmier
Cinquième Jour.
PREMIÈRE COURSE—Prix, $400—Course d'un mille, 3 de 5.
Poulain bay, par Grey Conqueror, de John C. Beasley.
Poulain, par Leviathan, de Timoleon, appartenant à F. Duplantier.
Pouliche par Leviathan, de Timoleon, appartenant à F. Duplantier.
Pouliche, par Leviathan, de Donna Maria, à D. F. Kenner
Pouliche sœur de Belle Doe, à W. J. Minor.
Liz Hewet, par Ivanhoe, de Princess Anne, par M Tonson, à Jas B. Garrison.
JAS. S. GARRISON, propriétaire.
Le nombre extraordinaire de chevaux, et surtout celui des coureurs pour le grand *Sweepstake*, ne peuvent que rendre les Courses de la Louisiane des plus brillantes.

AVIS—On vient d'ouvrir de nouveau à la librairie de E. Fremaux avantageusement connue, rue de Chartres, No. 147, sous l'hôtel d'Orléans.
Un cabinet de lecture dans lequel on trouvera des ouvrages les plus nouveaux et des meilleurs auteurs, tels que: Romans, Mémoires, Histoire, Voyages, Revues, &c. &c.
N'étant procuré à Paris un correspondant sur lequel il peut compter tant sur le choix des ouvrages que sur son activité à expédier les nouveautés aussitôt leur publication.
Le livre de souscription est ouvert dans son magasin depuis le 10 mars 1841.
E. FREMAUX.

LIBRAIRIE DE LELIÈVRE.
Encoignure Royale et Ste. Anne.
POUR paraître incessamment:
HISTOIRE DE LA LOUISIANE, depuis les premières découvertes jusqu'en 1840. Par VR. DE BOUCHEL.
LIVRES DE PIÉTÉ à tous prix et en vente.
Un très grand assortiment de livres de piété et de dévotion. Œuvres complettes de Bossuet, Bourdaloue, Massillon, &c.
Bibliothèque instructive et amusante, à l'usage des pensionnats et des familles.
Bibliothèque de l'enfance; Ouvrages du chanoine Schmid, et autres.
Livres classiques, de science et de littérature. Romans nouveaux, &c.
Abonnement de lecture, fourniture de bureaux, articles de fantaisie.

DEZAUCHE, *Dentiste*,
POSE LES DENTS et RÂTELIERS ARTIFICIELS, traite les affections du système dentaire.
Office rue Toulouse No. 10, près la Levée.

LE soussigné a reçu par le New-Hampshire les marchandises suivantes, qu'il offre à vendre.
Merinos drap d'été pour habits.
Côteline, nouveauté pour pantalons.
Coutils, couleurs assorties.
Chapeaux de Leghorn,
Chemises en toile, en coton blanc et de couleurs.
Gants fil d'Écosse, ombrelles et parapluies,
Cols et pèlerines brodés, gants filet,
Un bel assortiment d'habillements d'été.
Aussi
300 robes de chambre à $3.
VR. DECAUX, 95 rue de Chartres encoignure Conti.

TRÉSOR DE LA POITRINE.
Pâte Pectorale de mou de veau, de Degenetais, Pharmacien Chimiste à Paris.
DE toutes les préparations qui ont été conseillées dans les affections de poitrine, il n'en est aucune qui ait obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau, les personnes atteintes de rhumes, catarrhes, ... [illegible] ...
Le dépôt se trouve à la Nouvelle Orléans, chez M. Martin, pharmacien, rue de Chartres, No. 171.

INSTRUMENS DE MUSIQUE, A PRIX COUTANT, POUR CAUSE DE DÉPART.
T. E. BENOIT, encoignure Chartres et Jefferson, offre à vendre, d'ici à la fin d'avril:
Un assortiment complet d'instruments de musique, consistant en violons, guitares, flûtes, flageolets, clarinettes de 6 à 13 clefs, hautbois, bassons, serpents, trombones, ophicléides, buccins, cors, cornets à pistons, trompettes, cimbales, tambours, accordéons, orgues d'église et orgues à cylindres, serinettes, fournitures pour tous ces instruments et autres articles, qu'il serait trop long d'énumérer ici.
Ces instruments seront vendus, en détail ou en bloc, à prix coûtant.

GEO. W. SMITH, CHIRURGIEN-DENTISTE, DE PHILADELPHIE,
ÉTANT de retour du Nord est logé à l'encoignure des rues Carondelet et Hevaia, où il sera honoré de donner aux personnes qui les réclameront les soins de son art.
Références à la Nouvelle-Orléans.
Jacob Wilcox, | Dr. Barnes,
Cuthbert Bullitt, | Dr. E. J. Coxe,
T. Allen Clark & Co, | Henry L. Bennett,
Henry Lockett, | Dr. Hyde,
Dr. Luzenberg, | Coxe & Macpherson,
Dr. Duncan, | John P. Nisbet.

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON,
Graveurs de Planches de Billets de Banque,
A la Nouvelle Orléans.
PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Chèques, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les exécutent dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.
Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.
Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal.

TOILE D'IRLANDE.—Le soussigné offre à vendre, par colis et à des termes libéraux:
Toile blanche 4/4, en pièces et demi-pièces,
Coutil blanc et écru, en fil, 3/4,
Linon fil, 5/8, 3/4 et 7/8,
Mouchoirs batiste fil 5/8 et 7/8, diverses qualités,
Toile de Hollande, grise, 3/4,
Mousseline 6/4 et mousseline jaconat,
Mousselines à grandes raies et à carreaux,
Fil à coudre &c.
WILLIAM FREHN, 66, rue de la Douane.

CAFÉ Havane fin vert, à vendre par
BLASCO & SIMIDEL, 26, rue de la Commune.

CIGARES.—200 milliers cigares de choix, Regalias, Canones, Impériales &c. de diverses marques, à vendre par
BLASCO & SIMIDEL, 26, rue de la Commune.

VIN DE MALAGA.—Un petit lot de Malaga sec, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par
BLASCO & SIMIDEL, 26, rue de la Commune.

VENTES DE SHÉRIF.

Adélaïde A. Montreuil épouse de Evariste Wiltz contre Evariste Wiltz son mari.
COUR DE DISTRICT—No 19,608—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'État de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, vendredi 16 avril 1841, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:
Un et de terre situé derrière cette ville d'après un plan dressé par J. Bringier, arpenteur général, en date du 26 juillet 1836, le dit lot de terre est désigné par le No. 117 ayant mesure française 30 pieds de face à la rue d'Orléans sur 107 pieds 3 pouces de profondeur, courant entre lignes parallèles et faisant face à la rue St. Pierre où il a 30 pieds de face, borné d'un côté par le terrain no. 118 et de l'autre côté par le no. 116.
Le 1-3 indivis de 6 lots de terre au faubourg Washington district Duralde, désignés par les nos. 12, 13, 14, 15, 16, 17 de l'îlet no. 14, les dits lots de terre mesurant au pieds anglais ... [illegible] ... au faubourg Franklin ... [illegible]
Un vieux nègre nommé Noel saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions comptant.
J. L. THIELEN, Shérif de la Cour de District du 1er district.
12 mars—13,21,2,16

VENTE PAR LE SHÉRIF.
Pierre Landreaux et al. vs. Pierre Debuys et al. } Action pour opérer un partage.
COUR DE DISTRICT—No. 19,785—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour du District du premier district judiciaire de l'État de la Louisiane, il sera exposé en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, jeudi 15 avril 1841, à midi, les propriétés ci-après décrites:
1o. Un certain lot de terre formant l'encoignure des rues Carondelet et Commune, 2de Municipalité, désigné par le No. 20 ... [illegible] ...
Conditions de la vente: un tiers comptant, et la balance ... [illegible]
J. L. THIELEN, Shérif de la Cour du District du 1er. District
11 mars—4 en 10j

VENTE PAR LE SHÉRIF.
Achille Bivarle vs. Justine Marigny, veuve de Emile Bivarle.
COUR DE DISTRICT—No. 20,027—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'État de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, mercredi 14 avril 1841, à midi, ... [illegible] ...
Conditions, comptant.
J. L. THIELEN, Shérif de la Cour du District 1er. District.
11 mars—11 24,1,14

VENTE PAR LE SHÉRIF.
Antoinette Marseaut, épouse de André Coste, vs. André Coste, son mari.
COUR DE DISTRICT—No. 19273—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de District du premier district judiciaire de l'État de la Louisiane, il sera offert en vente publique sur les lieux, Cours et Tritons, entre les rues Apollon et Bacchus, Mardi 30 mars 1841, à quatre heures de l'après-midi.
Un lot de Meubles saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
J. L. THIELEN, Shérif de la Cour de District du 1er District.
18 mars—4. en 10j

VENTE PAR LE SHÉRIF.
David Arkin, contre Louis Schmidt.
ÉTAT DE LA LOUISIANE—paroisse de Jefferson—Cour du Premier District—No. 1939—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour du Premier District Judiciaire de l'État de la Louisiane, il sera exposé en vente publique à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, lundi le 22 mars prochain, ... [illegible] ... rue Louisa ...
Conditions de la vente comptant.
MANUEL J. GARCIA, Shérif

ÉTAT DE LA LOUISIANE. Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nlle. Orléans. Je certifie que le 5 mars 1841, jugement a été entré en cette Cour dans le procès de Mme. Jn. Bermudez (Marie Emma Trouxler) contre son mari, dans les paroles et de la manière suivantes—No. 13644.—Madame Jn. Bermudez, (Marie Emma Trouxler) contre son mari. Sur motion de E. A. Canon avocat de la demanderesse demandant la confirmation du jugement par défaut entré le 1er. courant, la Cour, après avoir entendu les témoignages et trouvant les allégations de la pétition de la demanderesse pleinement prouvées; que les affaires du défendeur sont très embarrassées; que jugements contre lui ont été obtenus dans cette Cour, et que d'autres poursuites ont été intentées contre lui; en outre que le défendeur J. Bermudez a reçu et pris charge comme dotte de ladite demanderesse de la somme de trente cinq mille six cent cinq piastres 21 1/4 cents; et de plus de deux cent seize piastres 76 cents, comme bien paraphernaux; il est ordonné, adjugé et décrété que jugement soit entré en faveur de la demanderesse contre le défendeur J. Bermudez; que lesdites parties soient séparées de biens; que ladite demanderesse recouvre de son mari ladite somme de trente cinq mille six cent cinq piastres 21 1/4 cents et la somme de deux cent seize piastres 76 cents, comme il est dit ci-dessus; avec les privilèges et hypothèques accordés à la femme pour recouvrer ses droits dotaux et paraphernaux; et de plus que le défendeur paie les frais du procès. Il est en outre ordonné que la communauté de biens existant entre les parties soit dissoute. Nelle. Orléans, 10 mars 1841.—Signé Charles Maurian juge.
[L. S.] En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour dans la ville de la Nelle. Orléans ce onzième jour de mars de l'année de notre seigneur mil huit cent quarante et un et la soixante cinquième année de l'Indépendance des États Unis.
LOUIS R COURTIN, Dep. Greffier.
12 mars—3t, en 10j.

LES soussignés ont en magasin un assortiment complet de marchandises de printemps et d'été, parmi lesquelles se trouvent les suivantes:
Indiennes à fond clair, anglaises, américaines et françaises
do bleues do de merrimack,
do de deuil anglaises,
Coutils de fantaisie, blancs et gris,
Toile grise, moriais et platilles, toile à drap 5/4,
Toile d'Irlande en pièces et demi pièces,
Toile de Paris, jaconas en couleur et pour deuil,
Dimities en couleur à carreaux et à raies, do. demi deuil,
Mousseline blanche à carreaux et à raies,
Tarlatanne; coton batiste et jaconas blanc,
Mousseline suisse brodée et unie,
Brin blanc à carreaux,
Mouchoirs de batiste; do. de toile; do. de soie,
Mouchoirs imitation madras de coton en couleur et bleus,
Percale blanche, rose et noire,
Percale blanche; fichus de soie,
Gants de soie noirs et blancs do. de filet et à jour,
Gants de soie noirs pour homme; do. de coton en couleur et blancs.
Gants de coton blancs pour enfans, do. de fil blancs et en couleur,
Alépine noire; étamine noire et verte,
Cravates de soie noirs; bretelles en gomme élastique et en coton,
Damassé français pour nappes 12/4 avec damassé pour serviettes assorties aux nappes,
Nappes et serviettes en damassé d'Irlande; gingas fil,
Un assortiment de boutons en os, en nacre et en lasting,
Agrafes, aiguilles et épingles,
Soie noire à coudre Italienne,
Ruban coton noir et lavelle en laine,
Fil patente noir, bleu et blanc,
Cordonnet coton et galon fil blanc,
Coton à coudre de Taylor, Alexandre, Rawortth et Orrells.
Bas de soie noirs et blancs,
Gros de Naples noir, satin de l'Inde noir.
Florences en couleur, satin ditto, lasting noir,
Entre-deux et dentelles jaconnas, cols brodés,
Entre-Jenx et dentelle bobinet,
Cotonnade à carreaux pour robes,
Bonteint et gingas en coton,
Ouvrée de Russie, bobbinet uni et brodé,
Basin à meubles, serviettes communes en fil,
Étoffes en fil imitant les dessins de la cotonnade du pays,
Gingas à carreaux pour matelas,
Cotonnade à pantalons 3/4, 4/4 et 6/4,
do. épaisse pour nègres,
Coton Lowell 7/8 et 4/4,
do. écru 3/4, 7/8, 4/4, 5/4 et 6/4 de différentes fabriques,
do. blanc do. do. do. do.
Demi bas de coton blancs, écrus et gris,
Bas de coton blancs, bleus et noirs,
Do. do. do. anglais pour hommes et pour femmes,
Colette, &c. &c. &c.
P. A. HEBRARD & Co., No. 30, rue de Chartres.

PLATRE DE PARIS calciné pour les constructeurs, article supérieur, do. pour mouleur et figuristes extra blanc et fraîchement fabriqué, et à des prix très-modérés.
Leur machine à emboveter le plancher est prête à recevoir des ordres pour travailler à façon, ils ont aussi en main des planches de toute épaisseur et largeur, un tour et une scie circulaire sont également prêts à recevoir des ordres pour tout ce qui concerne le bâtiment ou le meuble; on trouvera à la main pour l'usage de MM. les habitants. Tous les ordres qui seront reçus chez M. DePouilly aîné, 119 ou au moulin, seront remplis avec exactitude et à des conditions avantageuses.
DEPOUILLY Jne.

CHAPEAUX DE PANAMA—Les soussignés viennent de recevoir directement un superbe lot de Chapeaux de Panama qu'ils offrent à vendre en gros et en détail.
Jh. BERCIER & L. LABEDENS, 131, rue de Chartres

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION DE JOSEPH CLAUDE MARY—Vente par le Register des Testaments:—Lundi vingt deux mars 1841, à une heure P. M., à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, État de la Louisiane, en date du 12 janvier 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Joseph Claude Mary, décédé, les propriétés foncières ci-après décrites:
Un terrain situé en cette ville dans l'îlet compris entre les rues de la Levée, Conti, St.-Louis et Chartres et formant encoignure, ayant, mesure française, dix neuf pieds cinq pouces de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de quarante deux pieds, face à la rue Conti, ladite façade ou largeur, augmentant lo. de neuf pieds trois pouces du côté de la rue St.-Louis à la profondeur de vingt-deux pieds huit pouces de distance de la rue de la Levée, et 2o. de deux pieds huit pouces, toujours dans la direction de la rue St. Louis à la profondeur de trente deux pieds quatre pouces de la rue de la Levée, de manière à avoir trente et un pieds quatre pouces sur la ligne du fond, où cette propriété est bornée par celle de M. Dufilho.
Ensemble, l'édifice à rez de chaussée et à deux étages, bâti en briques, avec la toiture en ardoises qui couvre la superficie dudit terrain, le tout actuellement loué à M. Miguel Barnadas, à raison de $2100 par an.
Cette propriété est la même que le défunt a achetée à M. Augustin Marcarty, par acte au rapport de Marc Lafitte, notaire en cette ville, en date du 6 janvier 1823.
Ladite propriété sera vendue sujette à un bail de trois ans du 1er. janvier 1840, à raison de $2,100 par an, payables tous les mois, par acte devant C. Pollock, notaire public, en date du 19 décembre 1839, et les vendeurs ne seront point responsables et ne garantiront en aucune manière l'exécution dudit contrat, mais ils transmettront leurs droits à l'acquéreur.
Une portion de terrain située au faubourg Tremé de cette ville dans l'îlet compris entre les rues des Remparts, St Philippe, Ursulines et St. Claude et ayant trente pieds de face à la rue des Remparts sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, ce morceau de terre faisant partie du terrain désigné par le numéro vingt-huit sur un plan fait pour la corporation de cette ville par Jacques Tanesse, voyer de cette ville et déposé en l'étude de Mr. Michel de Armas, au registre pour l'an 1810, folio 464 et verso, et est actuellement borné du côté de la rue des Ursulines par la propriété de Fanchonnette Robert Avart, et de l'autre côté par celle de M. F. Grima, ensemble la maison en briques et à rez de chaussée, couverte en terrasse, les cuisines, offices et autres améliorations qui s'y trouvent.
Conditions de la vente: un cinquième comptant et la balance à un et deux ans de crédit, les acquéreurs donnant leurs billets endossés à satisfaction et hypothèque sur les propriétés jusqu'à parfait paiement.
Actes de vente aux frais des acquéreurs, devant C. Pollock, not. pub.
W. F. C. DUPLESSIS, Régist. des Testaments

SUCCESSION de Amos St. Clair.—Ordre accordé sur pétition enregistrée le 25 février 1841, par Stephen Bullock. Ordonne, qu'une assemblée des créanciers de cette succession soit convoquée et tenue pardevant J. B. Marks, Esq. notaire public, le 30me. jour d'avril 1841, à l'effet de délibérer et décider sur les moyens et les avantages à suivre pour la vente des propriétés de cette succession, et que H. R. Grandmont soit nommé pour représenter les créanciers absens dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 25 février 1841
(Signé,) J. BERMUDEZ, Juge.
[L. S.] Pour copie conforme
A. D. DORIOCOURT, Député Reg. des testamens.

SUCCESSION MELLER.—Vente par le Register des Testamens—Jeudi, huit avril 1841, à une heure P. M., à la Bourse de Cité, rue St.-Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, État de la Louisiane, en date du 2 mars 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Joseph Salomon Meller, l'esclave nommé Gilbert, ivrogne et maroneur.
Condition de la vente—Deux et six mois de crédit pour billets endossés, assurés par hypothèque.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.
L'acte de vente pardevant Jh. Cuvillier, not. public, aux frais de l'acquéreur.

PAROISSE D'ORLÉANS—Cour des Preuves.—Succession de Dicks.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par R. Yeatman curateur de la succession de John Dicks, décédé, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains repartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments

PAROISSE D'ORLÉANS—Cour des Preuves—Succession de Pierre Denis Delaronde—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Malvina Denis Delaronde, exécutrice testamentaire de Pierre Denis Delaronde, décédé, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains repartis conformément au dit compte. Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testaments.

PAROISSE D'ORLÉANS—Cour des Preuves—Succession de Martel, &c.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Étienne Perez [illegible] curatrice de J. B. Cornille, exécuteur testamentaire de Charlotte Martel ... ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains repartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

PAROISSE D'ORLÉANS—Cour des Preuves—Succession de P. Hart—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Cécile Bonilla, tutrice des mineurs Antoinette, Amelia, Samuel et John Hart ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains repartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.

PAROISSE D'ORLÉANS—Cour des Preuves—Succession de Marc Lafitte. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jean Baptiste Vigne et Théodore Seghers exécuteurs testamentaires de la succession de Marc Lafitte ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre leurs mains repartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testaments

PAROISSE D'ORLÉANS—Cour des Preuves—Succession de N. Girod—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication les raisons pour lesquelles le compte présenté par Joseph Girod et Jean François Girod curateurs de la Succession de Nicolas Girod ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains repartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens

CHAPEAUX—Les soussignés offrent à vendre des Chapeaux de paille d'Italie,
Chapeaux de soie de Paris,
de feutre ras,
de castor,
de cadets et bambins
J. BERCIER & L. LABEDENS, 131, rue de Chartres

ASPHALTE.
B. COCHEY a l'honneur de prévenir Messrs. les propriétaires et entrepreneurs de bâtimens qu'il a réduit de 50 cents le prix de son dallage en asphalte pour magasins, cuisines, écuries, remises et banquettes.
Ainsi la yarde est fixée à $1 50 au lieu de $2 qui était leur ancien prix, et qui est encore le prix actuel de ses concurrents. Terrasses couvertes en asphalte à $1 la yarde, et à la brosse, garanties pour un an, 25 cents la yarde.
Son office No 6, Passage de la Bourse.

PORC—100 barils porc mess en magasin et à vendre par
BENJN. DOUGLASS, 12, rue Poydras.

CRANBERRIES—100 1/2 et 1/4 de barils à vendre par
CHAS. DOANE, 69, rue Poydras.

THÉ—300 boîtes de 12 liv. 50 1/2 boîtes thé, poudre à canon et impérial à vendre par
CHAS. DOANE, 69, rue Poydras.

CIDRE de Champagne—175 caisses à vendre par
CHAS. DOANE, 69, rue Poydras.

BLANC DE PLOMB—250 barillets de la manufacture de St. Louis à vendre par
CHAS. DOANE, 69, rue Poydras.

HARICOTS—150 barils à vendre par
CHAS. DOANE, 69, rue Poydras.

LANGUES DE BŒUF—10 1/2 barils à vendre par
CHAS. DOANE, 69, rue Poydras.

TRAITES sur Marseille, payables dans Paris à vendre par
AUGUSTE MOLIER, rue St.-Louis, No. 25.

CHAPEAUX DE PALMIER—Un assortiment de chapeaux, de différentes qualités, constamment en vente par
FROST & Co., 8, rue de la Douane.

INDIENNES—100 caisses indiennes de fortes couleurs, venant d'arriver et à vendre par
FROST & Co, rue de la Douane

PAPIER à enveloppe—500 rames de diverses grandeurs, à vendre par
FROST & Co., rue de la Douane.

CHAPEAUX—30 caisses chapeaux blancs et noirs à vendre par
FROST & Co., rue de la Douane.

PORC—200 barils mess prime, N. O., à vendre par
CHAS. DOANE, 69, rue Poydras.

BŒUF—100 barils prime à l'inspection à vendre par
CHAS. DOANE, 69, rue Poydras.

BEURRE de Goshen—50 barillets à vendre par
CHAS. DOANE, 69, rue Poydras.

BEURRE de l'Ouest—100 barillets et frequins à vendre par
CHAS. DOANE, 69, rue Poydras.

BOTTES, Souliers, et Brodequins—75 caisses par le navire Louisa, à vendre par
R. C. HOBBS, 12, rue de la Douane.

LARD—50 barriques à vendre par
JOHN R. SHAW, 21, rue Poydras.

FARINE—350 barils de marques de choix, en débarquement du steamer Meteore, à vendre par
JOHN R. SHAW, 24, rue Poydras.

PLOMB—50 barillets plomb de Missouri de numéros assortis, à vendre par
WALTON & COCKAYNE, 28 et 29 Nelle. Levée.

400 quintaux morues, à vendre par
WM. GRANT, 20, rue de la Douane.

40 paquets morues, à vendre par
WM. GRANT, 20, rue de la Douane.

300 caisses chandelles de blanc de baleine et de suif, à vendre par
WM. GRANT, 20, rue de la Douane.

LETTRES DE CHANGE sur la Havane—à courtes vues en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
J. ROBERT & Co., 3, rue des Magasins.

CAFÉ DE RIO—Emballé en sacs à doubles fils, et de qualité supérieure, actuellement en débarquement du brick Hardy, de Rio Janeiro, et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, à vendre par
GEO. GREEN & Co. 80, rue Gravier.

CIGARRES—40 milliers cigarres, en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

CIGARRES de la Havane—Un assortiment général de cigarres de la Havane, en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

GRAISSE—40 barils graisse prime en feuilles, à vendre par
DAVIS & HOBART, 10, rue de la Douane

BOMBAZINES françaises—Bombazines de la fabrique de Therion et Mailliard, Paris, à vendre par
BOURRY D'IVERNOIS, Rue de Chartres No. 30, au 1er.

FER DU TENNESSEE—Les soussignés ont actuellement en mains, en débarquement du bateau à vapeur RED ROVER, un complet assortiment de fers ronds, carrés, et fers à bouilloires, venant de la manufacture dite Cumberland Iron Work Tennessee, qu'ils offrent à vendre au No. 19. Nouvelle-Levée.
PRIESTLEY & BEIN.

SUCRE raffiné de Boston—150 barils sucre en pain, 40 do. brisé, 20 do. en poudre, en magasin et à vendre par
H. A. NORCROSS & Co., 40, Gravier.

HARENGS—600 caisses à vendre par
H. A. NORCROSS & Co., 40, Gravier.

PLATRE CALCINE—60 barils en magasin et à vendre par
H. A. NORCROSS & Co., 40, Gravier.

SOIE A COUDRE DE L'ITALIE—Plusieurs colis de fabriques de Schettino, Morello et Rossi à vendre par
BOURRY D'IVERNOIS, 30 rue de Chartres.

CAFÉ DE RIO—2,000 sacs en débarquement du brick Hardy à vendre par
JOHN A. MERRITT, 53 rue du Camp.

LES soussignés viennent de recevoir de Boston, New-York et Philadelphie, un grand assortiment de marchandises sèches, convenables à la consommation du pays, de l'Alabama et au commerce du Texas. Ces marchandises sont superbes et seront vendues à bas prix par
F. DE LIZARDI & Co., 54, Bienville.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de propriétés de valeur pour clore un intérêt.
IL sera vendu mardi le 23 courant, à midi, à la Bourse St. Louis, dans la rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale:
QUARANTE HUIT LOTS DE TERRE,
Situés dans la seconde municipalité.
1o. 24 lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Perdido, Gravier, Girod et Freret.
Le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Perdido et Girod, mesurant 24 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Girod.
Les nos. du no 2 au no. 7 ont les mêmes dimensions que le lot no. 1.
Le lot no. 8 forme l'encoignure des rues Perdido et Freret et mesure 24 pieds 8 pouces 3 lignes de face à la rue Perdido, sur une profondeur de 100 pieds et face à la rue Freret.
Le lot No. 9 mesure 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Freret sur une profondeur de 96 pieds 9 pouces et 5 lignes.
Les lots du No. 10 au No. 16, ont les mêmes dimensions que le lot No. 9.
Le lot No. 17 mesure 26 pieds 8 pouces, 2 lignes de face à la rue Girod sur une profondeur de 96 pieds 9 pouces, 5 lignes.
Les lots du No. 18 au No. 24 ont les mêmes dimensions que le lot No. 17.
2o. 24 lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, Freret et Ste. Marie.
Le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Freret et Perdido sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Freret.
Les lots du No 2 au No. 7 ont les mêmes dimensions que le lot No. 1.
Le lot No. 8 forme encoignure et mesure 24 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Ste Marie.
Le lot No. 9 mesure 26 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 97 pieds 9 pouces 4 lignes.
Les lots du No. 10 au No. 16 ont les mêmes dimensions que le lot No. 9.
Le lot No. 17 mesure 26 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Freret, sur une profondeur de 97 pieds 9 pouces 4 lignes.
Les lots du No. 18 au No 24 ont les mêmes dimensions que le lot No. 17.
Les propriétés ci-dessus sont situées à peu de distance du marché de la rue Poydras, dans une partie florissante de la seconde municipalité; pas moins de 200 maisons de résidence ont été élevées dans les 18 derniers mois, dans le voisinage immédiat de ces lots, et cette partie de la ville s'améliore tous les jours avec une rapidité excessive.
Ces propriétés sont vendues pour régler un intérêt et elles offrent une occasion rare aux personnes qui désirent acheter dans la seconde municipalité des lots pour bâtir convenablement pour la partie mercantile de la ville.
Conditions—Un cinquième comptant et la balance à 12, 18, 24, 30 et 36 mois de crédit; le premier billet à 12 mois, est à satisfaction, et les autres à l'ordre de l'acheteur et endossés par le vendeur, portant hypothèque et intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'au jour de leur échéance s'il ne sont pas payés, sans que cette clause puisse autoriser l'acheteur à retarder le paiement desdits billets le jour où ils seront dûs. Huit pour cent d'escompte seront accordés sur le premier billet à 12 mois s'il veut le payer comptant.
Si les acheteurs n'acceptent pas la vente dans les 15 jours qui suivront celui de l'adjudication, les vendeurs auront le droit de revendre de nouveau la propriété adjugée pour le compte de l'acheteur, après dix jours d'avis, sans remplir aucune autre formalité légale.
Les actes de vente seront passés pardevant H. B. Cenas, not. pub. aux frais des acquéreurs.

VENTE DE SYNDIC
PAR ANTHONY FERNANDEZ.
MARDI, 23 mars courant, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues St. Louis et Passage de la Bourse, en vertu d'un ordre de la première cour judiciaire dans et pour l'État de la Louisiane en date du 10 mars 1841, il sera vendu sous la direction de R. A. Lefebvre, syndic de fili Victor Marion de Montilly, les objets mentionnés plus bas, abandonnés par le dit Montilly à ses créanciers, savoir:
1o. Un café, situé en face la Bourse St. Louis, à l'encoignure du Passage de la Bourse, connu pour avoir appartenu et avoir été dirigé par M. d'Ambrogio; avec les ustensiles nécessaires qui lui appartiennent, et dont connaissance sera donnée le jour de la vente.
2o. Un beau billard avec ses queues, &c. &c.
3o. Un pot au feu, qu'on peut voir audit Passage de la Bourse.
4o. Les baux de l'établissement, pour deux ans seulement.
CONDITIONS—Pour le Café, 1/2 comptant, et la balance à 30 et 90 jours.
Pour le billard, moitié comptant et la balance à 60 jours.
Pour le Pot au feu, moitié comptant, et la balance à 30 jours, en billets endossés à la satisfaction du syndic avec et une pénalité de payer 10 pour cent d'intérêt par an, si les dits billets ne sont pas payés à leur échéance, sans pour cela en retarder le payement.
Pour les baux, aux termes et conditions stipulées dans les contrats desdits baux, que l'on fera connaître au moment de la vente. Le tout payable comptant en billets endossés à la satisfaction du syndic, &c.
Les actes de vente &c. aux frais des acquéreurs, chez Laroque Turgeau, notaire public.

SUPERBE PROPRIÉTÉ SITUÉE A LA BAIE ST. LOUIS.
PAR M. BARNETT Sr.
A la Bourse St. Louis.
IL sera vendu samedi 27 mars, cette belle propriété, connue comme l'hôtel ci-devant à M. St.-Cyr. Cette propriété consiste en une terre d'un arpent de face à la Baie, et 30 arpents de profondeur, dont 20 arpens défrichés avec l'édifice suivant: Une belle maison de 90 pieds de long sur 80 de large, briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, avec galerie tournante; 32 à 35 chambres, un salon de 100 à 150 pieds; 2 bâtiments de 100 pieds de long, contenant 30 chambres bien distribuées pour 2 billards; une grande salle pour contenir 2 billards et une belle buvette, chambres à des voyageurs, magasins, une belle boulangerie avec 2 fours, puits en briques, grand jardin rempli de beaux arbres fruitiers. Cette propriété est bien connue et n'a pas besoin d'autres détails.
Conditions:—1/4 comptant, et la balance, à 1, 2, 3 et 4 ans, billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque.

PAR P. E. TRICOU.
Vente de Syndic.
Norès & Brocard contre leurs créanciers.
IL sera vendu le lundi, 29 mars 1841, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse en date du 23 février 1841, les esclaves suivants, abandonnés par les dits insolvables à leurs créanciers:
Rachel, négresse âgée d'environ 50 ans.
Caroline, " 11 ans.
Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés chez Louis T. Caire notaire, aux frais des acquéreurs.

PAR J. A. BEARD & Co.
Vente de Syndic.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du premier District de l'État de la Louisiane, en date du 9 mars 1841, il sera vendu à la requête de Ransom Clark, syndic des créanciers de Wm. Saunders, ayant fait cession forcée, jeudi 25 mars courant, à l'Arcade Banks, à midi, les objets suivans:
1 Bon cheval pour charrette,
1 bon cheval de selle,
1 Petit cheval mexicain, (Poney.)
2 selles,
2 brides et 2 martingales,
1 charrette et harnais,
1 lot de pierre de taille, } Dans la cour No. 236, rue Carondelet
10 do. briques,
1 do. bois de charpente,
4 Belles grilles, à l'Arcade Banks.
Conditions—Comptant
Aussi—Environ 1000 barils chaux, dans un magasin rue Casacalvo, seront vendus en lots à la convenance des acquéreurs.
Conditions. Au-dessous de $100, comptant, toute somme au-dessus, 60 jours de crédit en billets endossés à satisfaction.

PAR J. B. BLACHE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 mars 1841, il sera vendu le mardi trente du courant, à dix heures du matin, dans le magasin situé à l'encoignure des rues Conti et de la Levée:
Les marchandises abandonnées à leurs créanciers par D. Lerang & Co. et consistant en linge fait &c.
Conditions de la vente—toute somme au-dessous de $200 payable comptant et toute somme de $250, et au-dessus payable à 4 mois de crédit, en billets tirés, et endossés à la satisfaction du syndic. Les billets qui ne seront pas payés à leur échéance porteront intérêt à raison de 10 pour cent l'an; mais ce comme clause pénale seulement.

PAR S. GUINAULT.
IL sera vendu le samedi, 27 mars, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St. Louis:
Deux lots de terre contigus situés dans la Paroisse Jefferson, ou cet État, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ 5 lieues 1/2 au-dessus de la Nelle Orléans, faisant partie de l'habitation ci-devant appartenant à M. F. Fortier et Vve. Eugène Fortier, désignés par les Nos. 13 et 14 sur un plan dressé par Louis Burgi le 21 février 1837 et déposé en l'étude de Félix Grima notaire, lesdits lots de terre mesurant conformément audit plan chacun un arpent de face au fleuve, sur une profondeur de 40 arpents entre deux lignes qui forment de manière à ce que chacun desdits deux lots de terre mesure sur la ligne du fond cent quarante cinq pieds, bornés d'un côté par le no. 12 et de l'autre par le No. 15 dudit plan; aussi tous les droits à une plus grande profondeur audelà des 40 arpents. Ensemble, la maison en bois de 4 chambres avec galerie devant, bâtie sur lesdits lots de terre et toutes autres améliorations qui s'y trouvent.
Conditions, 1/3 comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets tirés et endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant Félix Grima, not. pub.

PAR F. DUTILLET.
SAMEDI vingt-sept du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, Lundi Joseph, nègre créole âgé de 24 ans, excellent forgeron et très intelligent, garanti des maladies et vices prévus par la loi, il est cependant sujet à s'absenter deux fois depuis huit ans.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant Fouen, notaire public, aux frais de l'acquéreur
Le même jour à quatre heures de l'après-midi, il sera vendu, rue des Ursulines entre les rues Remparts et Bourgogne, tous les outils formant l'atelier d'une forge de serrurerie, savoir:—soufflets, enclumes, marteaux, étaux, tours-filières, patrons pour fondeurs, machine à percer et plusieurs pompes, &c.; aussi une certaine quantité de fer; plusieurs paratonnerres venant d'être confectionnés, prêts à être posés si les acquéreurs le demandent; de plus une porte grillée de huit pieds et quelques pouces de large.
Conditions—Comptant pour tout sommes au-dessous de cent piastres et 60 jours de crédit pour toutes celles au-dessus, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Rien ne sera livré que les conditions n'aient été remplies.
N. B. On pourra traiter à l'amiable jusqu'au jour de la vente.

Jos. A. Beard & Co., contre Jesse Meeks.
ESCLAVES DE VALEUR.
PAR JOS. A. BEARD & CO.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Charles Watts, Juge de la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, il sera vendu mardi, le 30 courant, à la Bourse St. Louis, à midi:
STEPHEN, âgé de 20 ans.
BOB, " 21 "
SAM, " 20 "
DANIEL, " 21 "
ELCYNDA, " 15 "
Les esclaves sont tous habitués aux travaux des champs, et pleinement garantis.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 4 et 8 mois de crédit, à partir du 15 février dernier, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque avec le privilège d'escompter les billets à 8 pour cent d'intérêt par an.
Aussi—Harriet, âgée de 13 ans, domestique de maison, le titre seulement est garanti.
Conditions—Comptant.
Les actes de vente pardevant J. B. Marks, not. public, aux frais des acquéreurs.

PAR J. B. BLACHE.
Vente positive.
IL sera vendu jeudi 25 courant, à 11 heures a. m. aux magasins de MM. H. & W. Anderson, situés dans la rue Tchoupitoulas aux Nos. 82 et 84,
quarts de barriques vin de Marseille et d'Oporto,
40 do do Brandy,
16 demi pipes eau de vie J. J. Dupuy,
18 do do madère de Sicile,
200 quarts de barriques vin des Canaries,
pipes do
do vin d'Oporto,
60 demi pipes do,
60 quarts de barriques do
20 demi pipes Madère de Sicile, d'Ingham,
150 quarts de barriques do
100 paniers bouteilles d'anisette,
200 barriques vin rouge de Marseille,
500 caisses de 12 bouteilles vin rouge,
18 barriques verres de cristal,
10 do vin de Bordeaux,
400 barillets peinture verte et noire,
8 demi pipes vin de Xérès très vieux,
Les conditions de la vente seront libérales.

HABILLEMENTS D'ÉTÉ ET DE PRINTEMPS—Les soussignés reçoivent un assortiment complet d'habillements pour le printemps et l'été, parmi lesquels sont des habits et redingotes en mérinos noir et de couleur superfin en bombazin, redingotes à carreaux, en guingan, en drap d'été, en toile blanche et écrue; pantalons de tous genres en cotonnade et en coutils blanc et écru, en étoffes rayées et unies, en nankin; en mérinos français en bombazine et en toile blanche et écrue.
Vestes de bureau de bombazine noire superfine, en toile à carreaux, en blanche et écrue.
Gilets de tout genre.
Aussi—Un magnifique assortiment de chemises de toile, de mousseline et de fantaisie; et une variété infinie d'articles de vêtements, de fantaisie, sur lesquels on sollicite l'attention des habitants de cette ville et des étrangers.
Les marchands de la campagne pourront s'approvisionner aux conditions les plus avantageuses.
MEAKINGS & KETCHAM,
Encoignure des rues Vieille Levée et Bienville.

TOILE et corde d'emballage—500 rouleaux de corde; 600 pièces toile d'emballage, à vendre par
MAUNSEL WHITE & Co. Gravier.

ASSURANCES SUR LA VIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCÉAN.

LE manque d'une institution d'Assurances sur la vie, et les primes extravagantes que demandent les compagnies d'Europe et au Nord pour assurer la vie d'individus résidant à la Louisiane, ont déterminé la direction de cette compagnie à mettre en opération la clause de sa charte qui l'autorise à contracter des assurances sur la vie, à des prix qui pourront mettre à même chaque personne, jouissant d'un revenu annuel ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent d'elle une ressource en cas de mort.
L'échelle des primes adoptée par la compagnie est aussi conforme qu'il a été possible de le faire à celle des Compagnies de Londres, qui font des assurances sur la vie dans toute l'Angleterre; il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.
D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 30 ans, assure le paiement de mille piastres à son ayant cause en cas de mort dans l'année; une prime annuelle de cent cinquante piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.
La Compagnie signera des polices pour une période d'une à sept années, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou même par année.
Des renseignements plus étendus seront fournis au bureau de la Compagnie, No. 46, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Gravier.
Par ordre de la Direction.
CH. BRIGGS, secrétaire.

MAGNÉTISME, Électricité magnétique et Galvanisme. Le docteur Schmidt a parfaitement réussi à trouver dans ce système, des remèdes sains et sûrs dans un grand nombre de cas d'indispositions nerveuses et de dérangements dans les fonctions, tels que Rhumatismes, tic douloureux, asthmes, crampes, maux de tête, infirmités, roideurs ou contractions, désordres dans la circulation, etc.
Le docteur Schmidt a l'intention de faire un court séjour en cette ville; il peut être consulté tous les jours de 9 à 3 heures P. M., et de 4 à 6 heures, à son office rue du Canal, No. 36, près de l'église Episcopale.

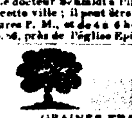
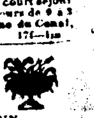

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.
LE soussigné informe respectueusement les habitants, les jardiniers du marché et les marchands de la campagne qu'il a en mains une quantité de graines fraîches de légumes et de fleurs garanties de la récolte de 1840, provenant de toutes les parties du monde. Il conseille judicieusement qu'éprouvent beaucoup de personnes après avoir planté de mauvaises graines; aussi jaloux de mériter la confiance publique, il a pris pour règle de ne jamais s'exposer à de pareils reproches. Ceux donc qui désirent acheter des graines bonnes et fraîches doivent bien se s'adresser au magasin de graines de
PRINGLE, rue du Canal, No. 7, à une porte de la rue des Magasins.

MAGASIN DE GRAINES, rue du Canal, No. 42—Le soussigné a l'honneur d'informer les jardiniers, et les habitants des environs, ainsi que le public en général, qu'il a ouvert un magasin, dans la rue du Canal, près de la rue de Chartres, pour la vente de toutes sortes de GRAINES DE JARDINAGE ET DE FERME. Il reçoit maintenant et continuera à recevoir de temps en temps des graines fraîches d'Europe et du Nord. Il ne vendra pas de graines qui ne soient des meilleures qualités et des plus fraîches, et il en garantira la bonne qualité. Les personnes qui ont des achats de ce genre à faire peuvent s'assurer de ce que le soussigné avance en allant visiter son jardin où il fait l'essai de toutes ses graines, avant de les mettre en vente. On trouvera chez lui toutes sortes de graines pour la saison, une belle collection de graines de fleurs, d'arbres à fruit et d'ornement.
JACOB F. MECHLER,
Fleuriste et marchand de Graines, rue du Canal, No. 42, près de la rue Chartres

PLANTS DE FRAISIERS, ayant de jeunes racines et Tubéreuses de Dahlias, à vendre par
LELIÈVRE. Enc. Royale et Ste-Anne

GRAINES fraîches de jardin, de légumes et de fleurs, garanties de la saison de 1840.
Le soussigné vient de recevoir par le navire Archer de Philadelphie, une quantité considérable de graines de jardin, fraîches garanties. Il a aussi constamment en mains un assortiment de graines de toutes sortes, de toutes les parties du monde, des arbres fruitiers, des fleurs &c. qu'il offre à vendre à des prix modérés.
WM. DINN, 11, rue de la Commune, encoignure Tchoupitoulas.

ACADÉMIE DE DANSE.

MONSIEUR E. BERTUS a l'honneur d'informer les pères et mères de famille ainsi que le public en général, qu'il a pris des arrangements avec M. Devoti pour le remplacer dans ses leçons de danse et qu'il l'avertit dorénavant qu'il a établi ses deux classes pour recevoir des élèves, l'une rue St. Louis No. 121, l'autre rue Chartres No. 14.
Les classes auront lieu rue St. Louis au No. 121, les lundis, mercredis et vendredis.
Rue St. Charles au No. 14, les mardis, jeudis et samedis, de 6 heures du soir à 10.
M. Devoti se rendra au domicile des personnes qui désireront des leçons particulières.

HUILE DE LIN—25 barils à vendre par
WILLIAM PREHN, 66, rue de la Douane.

HUILE de sperme et huile de lin à vendre par
J. ROSSI, ville de Lafayette

CAFÉ—750 sacs café vert prime de la Havane et 5 boucauts café prime supérieur de la Havane aussi en déchargement du brick Empresario et à vendre par
JOSE PRATS, 27 rue Toulouse

PIASTRES Espagnoles à vendre par
JOSE PRATS, 27 rue Toulouse

CIGARES—1 grosse cigares de différentes qualités à vendre par
JOSE PRATS, 27 rue Toulouse

CHEMISES BLANCHES—40 douzaines chemises blanches à vendre par
LOISON & SILVESTRE, 73 rue Royale.

CHEMISES FRANÇAISES—100 douzaines en couleur, 100 " Percale blanche, à vendre par
FRED. BONIS, 170 rue Royale, entre les rues St-Pierre et Toulouse.

VINS FINS—8 barriques, Château Giscours (Medoc) 1832, 60 caisses, rouge supérieur, très vieux. 12½ Barriques Blanc, 1ère grave 18 a, à vendre par
FRED. BONIS, 170 rue Royale entre les rues St. Pierre et Toulouse

TOILE CRETONNE—12 pièces pour draps de lit, à vendre par
FRED. BONIS, 170 rue Royale entre les rues St. Pierre et Toulouse.

CHAPEAUX noirs de Russie—400 caisses jolis chapeaux de Russie, par le Vicksburg, à vendre par
A. F. DUNBAR & Co.

BOTTES, Souliers et Brodequins—300 caisses reçues par le Tennessee et le Tarquin à vendre par
A. F. DUNBAR & CO.

20 caisses chapeaux noirs et de Russie de bonne qualité, et reçues par le Mississippi à vendre par
A. F. DUNBAR & CO.

CHANGE sur Philadelphie—Traites à vue en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
J. ALBERT, 26, rue St.-Louis

CAFÉ JAVA—50 sacs café Java, vieux gouvernement, à vendre par
CANTIN, DARAN & CO. 11 et 15 rue St. Louis

CONFITURES—2 barils gelée de goyave, 1 do pâte do à vendre par
J. ROBERT & Co. 3, rue des Magasins

CAFÉ—400 sacs café Havane vert, à vendre par
J. ROBERT & Co, 3, rue des Magasins.

VIN rouge—100 barriques vin de ménage et vins fins à vendre par
LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale

FRUITS au sirop—10 caisses fruits au sirop; 10 do fruits au jus, à vendre par
LOISON & SYLVESTRE, 73, rue Royale

Un joli lot de pierres plates de 1re. qualité à vendre par
F. PERRET. 56, Toulouse.

PIANO de Pleyel perfectionné.—Les soussignés viennent de recevoir un superbe et excellent Piano de Pleyel, forme cylindrique, d'acajou ronceux, et de 6 1/2 octaves, qu'ils offrent à vendre à un prix modéré.
LOREILHE & VALETON, 9, Toulouse, Encoignure Royale et Douane.

MACARONI d'Italie.—15 caisses de qualité supérieure, à vendre par les soussignés, à un prix modéré,
LOREILHE & VALETON, 9, Toulouse, et Encoignure Royale et Douane

CERISES à l'Eau-de-Vie—25 barillets, à vendre par les soussignés,
LOREILHE & VALETON, 9, Toulouse, & Encoignure Royale et Douane

SUCRE Havane blanc et brun à vendre par
R. GRONING & Co.

PEAUX de veau—1 caisse d'Allemagne pour clore une consignation à vendre par
R. GRONING & Co.

CAFÉ de la Havane et Laguayra à vendre par
R. GRONING, & Co

VIEUX VIN DE MADÈRE, de Porto, de Xérès et de Champagne à vendre par
R. GRONING & Co.

CAFÉ RIO—2300 sacs reçus par le brick Brilliant, à vendre par
WM. G HEWES & Co. rue Natchez.

BOTTES, Souliers et Brodequins—400 caisses récemment reçues par les navires Louisa et Oneco, à vendre par
A. F. DUNBAR & Co. 16, rue de la Douane.

TRAITES sur Baltimore, à vendre par
J. VAIRIN & co

CIGARES—8 milliers Havane, à vendre par
ALEXANDER DOUGLASS, 15, rue du Canal

CORDAGES de Manille, en débarquement du navire Oneco, à vendre par
GEO. GREEN & BRO. 86, rue Gravier.

CAFÉ RIO de qualité supérieure, en sacs tressés, en débarquement du brick Hardy de Rio Janeiro, à vendre en lots au gré des acheteurs par
GEO. GREEN & BRO. 86, rue Gravier.

TRAITES sur Paris, à vendre par
BLANCHARD EIMER & Co. 26 Bienville

TRAITES sur New-York, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co, 26 Bienville.

BILLETS de la banque de l'Union et du Mississippi à vendre par
BLANCHARD EIMER & Co, 26, Bienville.

VIN DE CHAMPAGNE, de la marque réputée de Lambert & Co, d'Avize, Marne, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienville.

AUX NÉGOCIANS AVEC LE MEXIQUE—Les soussignés ont en mains des velours, satins, flanelles imprimées, bayetas, indiennes, bas, &c., ayant droit du drawback. Aussi, un assortiment de bas de soie.
FCO. DE LIZARDI & Co. 54, rue Bienville

CHAUX, Briques, Sables, Bois de charpente, &c.—Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet
CHS. QUESNARD

CHARBON de Cannel et de Liverpool, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par
W. E. & R. MURPHY, 129, Vieux Bassin et 137, Remparts.

CAFÉ—200 sacs Havane 1ère. qualité, en magasin, à vendre par
J. CHALARON, 51, Bienville.

CAFÉ—2000 sacs café vert prime de la Havane, en magasin et à vendre par
CUCULLU, LAFEYRE & Co.

TABAC—400 surons tabac de Santiago de Cuba en magasin et à vendre par
CUCULLU, LAFEYRE & Co.

CIGARES—800,000 cigares de la Havane, des meilleures marques, en magasin et à vendre par
CUCULLU, LAFEYRE & Co.

VINS—100 barriques vin de Catalogne,
100 1/4 do. do. do.
30 barriques do. Porto,
10 caisses do. do.
15 barils vin sec, en magasin et à vendre par
CUCULLU, LAFEYRE & Co.

TRAITES SUR PARIS, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & co. 26, Bienville.

TRAITES SUR NEW-YORK, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & co. 26, Bienville.

TRAITES sur France et l'Angleterre, à vendre par
J. P. BONNET, 3, rue Bienville.

LETTRES de Change sur France, à vendre par
A. ST. GEORGES, rue St. Louis.

TRAITES sur Londres à vendre par
BOUTIN, GALLY & Co. 79, rue Toulouse

120 SACS CAFÉ—Havane en débarquement du brick Empresario, en magasin, et à vendre par
J. M. BECULFI, 44 rue Toulouse.

LETTRES de change sur New York offertes par
F. DE LIZARDI & Co., 54, Bienville.

MARCHANDISES d'été—Venant d'Angleterre, de France et d'Allemagne, actuellement en magasin et ouvertes en vente aux détails à des prix modérés, savoir: crocs, Rouennaiseries, Bretagne, Estoupilles, toile à draps &c.
F. DE LIZARDI & Co, 54, Bienville.